

LE POINT COLMARIEN

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE COLMAR



**INVESTIR AU PROFIT
DES COLMARIENS !**

YrBON

@ILLUSTRALSACE

#298 AVRIL 2025

SOMMAIRE

04	Édito du Maire	
06	Grand angle	Investir pour les Colmariens
12	Décryptage	Le journal de bord de la Collégiale Saint-Martin
16	Actualités	Rue des Têtes : pour la piétonisation au centre-ville
18	Zoom sur	Bienvenue aux archives municipales
22	Cadre de vie	Journée des plantes : respirez avec la terre !
23	Associations	Les Amis de la Nature de Colmar : prenez un grand bol d'air !
24	Sport	Colmar Vélotour revient le 22 juin
25	Culture	Ciné pass : changement de lieu pour vos démarches
28	Patrimoine	Au Grillenbreit, les traces du patrimoine industriel
30	Portrait	Pour Quentin Bussmann, jamais la même rengaine
32	Numérique	Les écoliers sont des magiciens du numérique !
33	Informations pratiques	Renouvellement titres d'identité Les actualités du CCAS
36	Agenda	Retrouvez les idées de sortie
38	Tribunes	

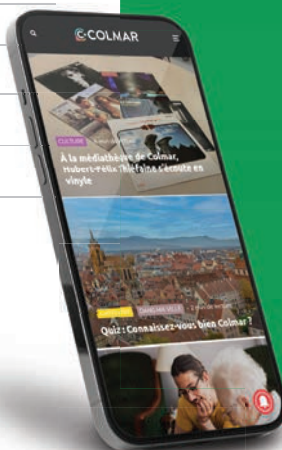


17

Les actualités

Journée citoyenne : plongez dans une action bienfaitrice !

Retrouvez votre magazine numérique sur c.colmar.fr
Articles inédits et enrichis sont à découvrir !



LE POINT COLMARIEN N°298

Mairie de Colmar - direction de la communication
1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 Colmar cedex
Standard de la Mairie : 03 89 20 68 68
ISSN 0767-9041
Directeur de la publication : Éric Straumann

Rédacteur en chef : Lucie Hamon,
lucie.hamon@colmar.fr
Rédacteur en chef adjoint : Caroline Masson,
caroline.masson@colmar.fr

Rédaction : Clotilde Percheminier, Caroline Masson, Marion Morant, Élise Laville, Carole Georges, Lucie Hamon
Photographies : Jérôme Birling, Clotilde Percheminier, Vélotour
Créations graphiques : Gwendoline Bernuzzi, Camille Appelt
Publicité : Caroline Masson, caroline.masson@colmar.fr
Maquette : 3ma group
Impression : Freppel imprimeur
Tirage : 37 000 exemplaires sur papier recyclé
Distribution : direction de la communication

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Colmar
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30
Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

Antenne ouest (annexe)
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Couverture : illustration de Jean Freund pour @illustralsace



ÉRIC STRAUMANN

MAIRE DE COLMAR
PRÉSIDENT DE COLMAR AGGLOMÉRATION

Chères Colmariennes, Chers Colmariens,

En ce mois d'avril, le printemps est bien installé à Colmar : nous y avons fêté le retour des beaux jours avec notre traditionnel Marché de Pâques, des décorations bucoliques et un fleurissement soigné faisant honneur à la saison et à notre patrimoine.

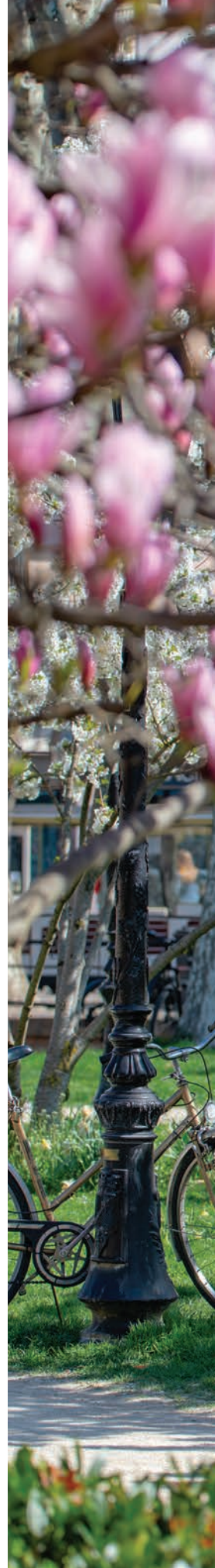
Dans les pages de ce Point Colmarien, vous découvrirez un dossier consacré au budget municipal. Depuis près de cinq ans, votre Municipalité s'attache à maîtriser l'endettement de la Ville tout en investissant dans de nombreux projets pour faire de Colmar une ville agréable et dynamique où il fait bon vivre !

Végétalisation, développement du réseau de pistes cyclables, travaux d'isolation énergétique des écoles, mise en accessibilité des bâtiments publics, rénovation du patrimoine architectural, rénovation d'antennes du Centre socioculturel, construction d'un complexe sportif à énergie positive, installation de caméras de vidéosurveillance pour la sécurité de tous... De nombreux investissements ont ainsi été réalisés ces dernières années et sont encore prévus cette année pour améliorer votre quotidien, votre cadre de vie et renforcer la résilience de notre ville face au changement climatique.

La Municipalité a aussi à cœur de préserver votre pouvoir d'achat : en mettant à contribution les visiteurs avec la hausse de la taxe de séjour et la mise en place d'un stationnement payant au parking relais lors des Marchés de Noël, nous dégageons des marges de manœuvre pour investir dans des projets qui bénéficient aux Colmariens, sans augmenter la part locale de la taxe foncière, à l'inverse de nombreuses autres communes en France. Dans cette même logique, nous avons mis en place des tarifs de stationnement attractifs en voirie à 15 euros par mois pour les riverains, et 3 euros les 24h dans trois parkings en ouvrage à proximité du centre-ville pour encourager le commerce local. Notre gestion budgétaire saine nous permet aussi de vous proposer une riche programmation culturelle, sportive et événementielle tout au long de l'année à Colmar.

Enfin, comme chaque année au mois de mai, vous pourrez acquérir vos prochaines plantations et les faire repoter en bénéficiant de conseils avisés de nos jardiniers municipaux lors de la Journée des plantes. Le mois de mai est aussi celui de la Journée citoyenne : les différents ateliers organisés dans ce cadre vous permettront de participer à l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants en toute convivialité !

Je vous souhaite un très beau printemps, et une bonne lecture de votre Point Colmarien.





Conseil municipal :
lundi 19 mai à 18h30
Permanences du Maire :
les jeudis à la Mairie ou dans les quartiers
Facebook live :
tous les 1^{ers} lundis du mois à 19h
Toutes les infos sur colmar.fr

BUDGET : UNE VISION ET DES PRINCIPES DE GESTION CLAIRS POUR INVESTIR AU PROFIT DES COLMARIENS !

La Municipalité s'attèle à investir de manière responsable et efficace pour améliorer le quotidien de tous les habitants. Le bilan financier 2020-2024 repose sur des principes clairs : rationaliser les dépenses, optimiser les recettes et investir stratégiquement pour l'avenir.



2020–2024 : DÉPENSES MAÎTRISÉES ET RECETTES OPTIMISÉES

Une gestion rigoureuse des dépenses a été menée, permettant de dégager des marges de manœuvre afin de mener des investissements essentiels à Colmar. En effet, depuis le début du mandat, les dépenses réelles de fonctionnement de Colmar, ont été fortement impactées par la crise sanitaire du Covid-19, la crise énergétique ou encore par l'inflation. Pour autant, nous avons su les maîtriser. Ainsi, elles sont restées à un niveau largement inférieur à la moyenne des communes de même taille.



Des actions concrètes menées au travers de principes de gestion clairs :

Préserver le pouvoir d'achat des Colmariens

- **0% d'augmentation des taux de la fiscalité locale.**
- Révision de la politique de stationnement avec des tarifs plus attractifs pour les résidents.
- Activités gratuites proposées tout au long de l'année : billets gratuits pour la base nautique de Colmar/Houssen, manifestations gratuites tout au long de l'année organisées par la Municipalité (Oasis de l'été, guinguette, cinémas de plein air, siestes musicales, Colmar Fascht, etc.).

Faire contribuer les touristes et visiteurs aux dépenses

- Augmentation de la taxe de séjour qui se traduit par + 816 000 € de nouvelles recettes en 2024 par rapport à 2023 et même + 1,3 million € par rapport à 2019.
- Maintien des tarifs de stationnement pour les visiteurs ponctuels
- Création d'un forfait à la journée pour les visiteurs stationnés au Parc des expositions pendant les Marchés de Noël.

Investir pour permettre de générer des économies et réemployer les gains obtenus au profit des habitants

306 000 € d'économies cumulées 2023 et 2024 sur les dépenses de fluides grâce à une accélération d'un programme d'investissements en faveur de l'optimisation des dépenses énergétiques (rénovation énergétique des bâtiments, passage en LED de l'éclairage public).

Disposer d'un autofinancement important pour financer les actions et les investissements

Niveau record de la capacité d'autofinancement de 31 millions € en 2024.

Gestion active de la dette et désendettement

52,7 millions € au 31 décembre 2024 contre 71,4 millions € au 1^{er} janvier 2020, soit un **désendettement de 18,7 millions € depuis le début du mandat**. C'est 43% de moins que dans les communes de taille comparable.

2020 – 2024 : UN PROGRAMME AMBITIEUX D'INVESTISSEMENTS

La priorité est donnée au réaménagement du cadre de vie des habitants (voiries rénovées, végétalisation, nouvelles pistes cyclables, préservation du patrimoine, etc.) :

- Mise en place du dispositif "Pass'Sport Santé", offrant des cours de sport gratuits et adaptés pour les habitants



- Réaménagement de la place de la Cathédrale (8,6 millions €), un projet d'envergure pour embellir et dynamiser le centre-ville.

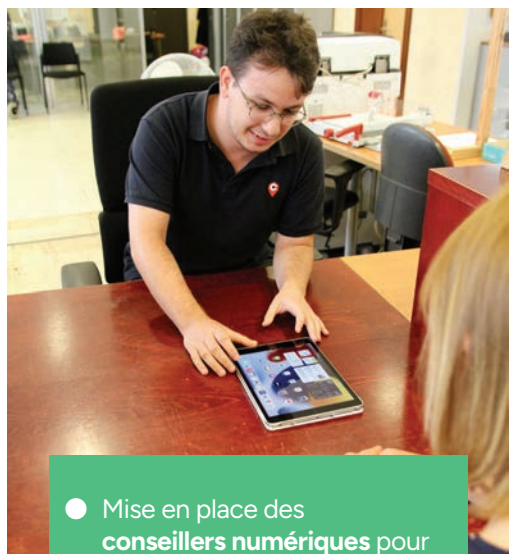


- Inauguration de la **Bibliothèque des Dominicains**, après 6 ans de travaux pour 10,6 millions €, valorisant un nouvel espace culturel majeur au cœur de la ville.

- Travaux de **rénovation énergétique** à l'image du gymnase Bartholdi illustrant l'engagement de la Municipalité en faveur de la transition énergétique : 7,8 millions € au total sur la période 2020-2024
- **Restauration extérieure de la Collégiale Saint-Martin** : début du chantier : 1 million € (budget total : 18,4 millions € sur 6 années)
- **Travaux d'accessibilité** : comme à l'école Jean-Macé qui bénéficie de travaux de mise en conformité avec installation d'un ascenseur et aménagement des sanitaires : 2,9 millions € sur la période 2020-2024
- **Rénovation des centres socioculturels** : Le Pacific et Le Florimont : 2,2 millions €
- **Construction d'un nouveau complexe sportif** Brant dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul : 4,2 millions € sur la période 2020-2024. Chantier en cours d'un montant total de 8,1 millions €
- **Rénovation extérieure du Koïfhus** : 4,3 millions €



- Lancement des actions du programme de la **Cité éducative**, label décerné par l'État, reconnaissant l'engagement de la ville en faveur de la réussite éducative des jeunes.



- Mise en place des **conseillers numériques** pour aider les habitants dans leurs démarches quotidiennes.



- Organisation de nouveaux **événements fédérateurs et gratuits** pour les habitants : Colmar Fascht, Vélotour, Oasis de l'été, etc.



- **Restructuration des ateliers municipaux et communautaires (parc des ateliers municipaux, dépôt des espaces verts, atelier de la maintenance) : 10 millions €**



- **Lancement du réaménagement de la Plaine Pasteur**

- **Réaménagement des voiries** à l'instar des Boulevards du Champ-de-Mars et Saint-Pierre (5,3 millions €) : 31,3 millions € sur la période 2020-2024
- **Modernisation des infrastructures et équipements informatiques, sécurisation informatique, dématérialisation et démarches en ligne** (comme la mise en place de dalles interactives dans les écoles) : 11,1 millions € sur la période 2020-2024



Notre gestion financière, à la fois prudente et audacieuse, est guidée

par une vision à long terme pour Colmar : En maîtrisant nos dépenses et en anticipant les évolutions, nous construisons un avenir solide et durable pour les Colmariens. Chaque euro dépensé est pensé pour apporter un bénéfice tangible à nos concitoyens, de la petite enfance à nos Aînés, que ce soit à travers des services publics de qualité, des infrastructures modernisées ou un soutien accru à la vie locale.

Éric Straumann, Maire de Colmar



- **Poursuite de l'extinction de l'éclairage public (hors grands axes) et passage en Led**

LE BUDGET 2025 PASSÉ AU CRIBLE

Répondre aux défis économiques tout en préparant l'avenir.

La Municipalité maintient le cap de **maîtriser ses dépenses tout en continuant à investir pour améliorer le quotidien des Colmariens**.

Les efforts pour optimiser les charges externes (prestations, fournitures, énergie, maintenance, subventions, contingents) se poursuivent. Parallèlement, la collectivité développe **des moyens supplémentaires pour renforcer le cadre de vie**, notamment à travers la végétalisation de l'espace public, et continue à développer **une offre de services publics de qualité**. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les agents de la collectivité ont bénéficié d'une refonte du régime indemnitaire.

C'est une action voulue par la Municipalité actuelle **pour reconnaître l'engagement quotidien de celles et de ceux qui œuvrent au service des Colmariens**. Elle représente un investissement significatif de plus de **3,8 millions € pour 2025 en faveur du personnel**. Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement passeront de 87,8 millions € au budget 2024 à 91,8 millions € au budget 2025, soit une augmentation de + 4,60%.

Des investissements structurants sans augmenter les impôts ni recourir à l'emprunt

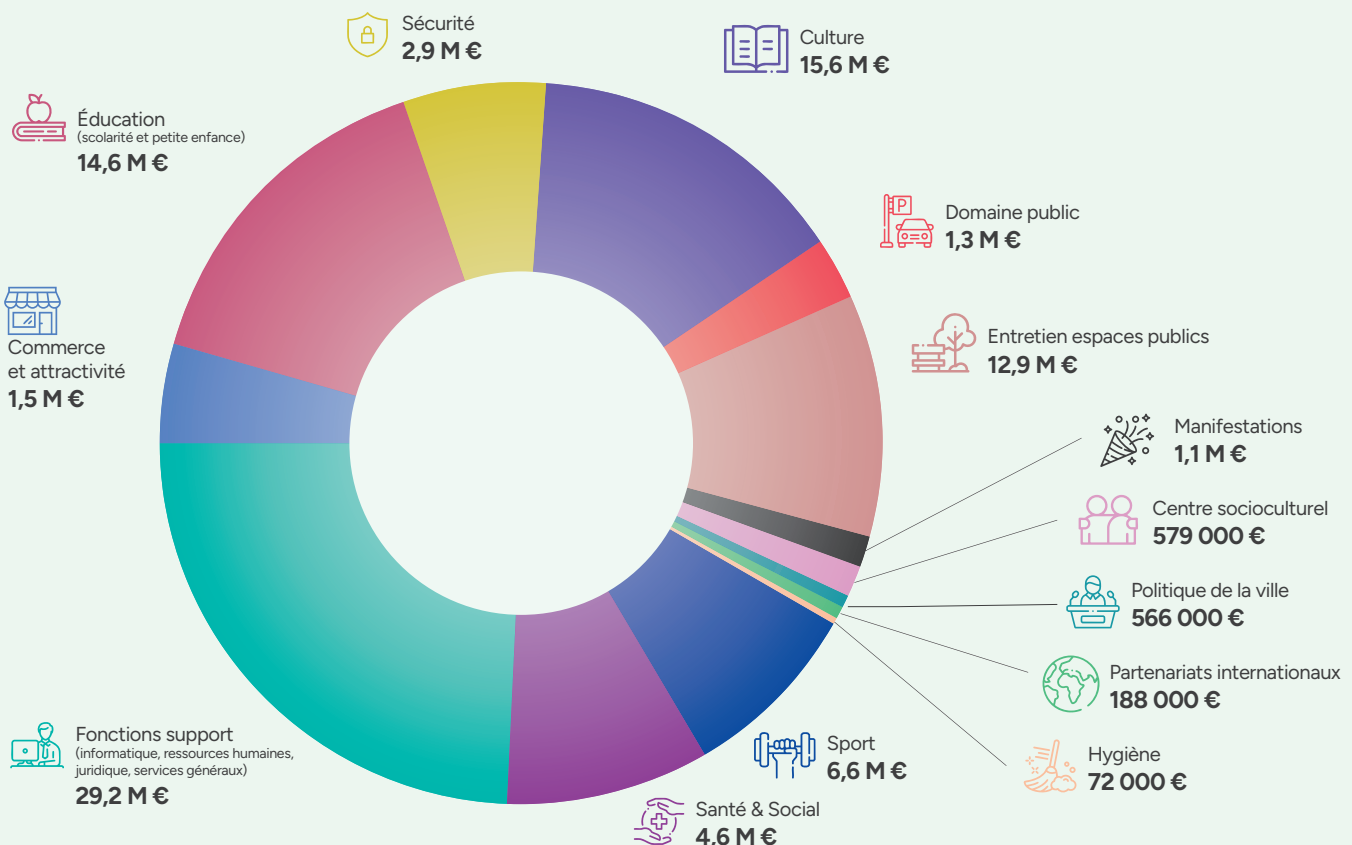
Grâce à la **qualité de la gestion particulièrement saine** conduite par la Municipalité, près de 67,5 millions € de dépenses d'équipement en 2025 sont programmées. Les d'investissements particulièrement importants prévus pour 2025 seront financés **sans augmenter les taux d'imposition**, conformément à l'engagement pris vis-à-vis des Colmariens.

Poursuite du désendettement

Enfin, il est important de souligner que les marges de manœuvre que la Municipalité a su dégager au travers d'un autofinancement élevé permettront à la Ville de Colmar de poursuivre sa politique de désendettement. Ainsi, la dette sera une nouvelle fois réduite pour la 3^e année consécutive, de -7,5 M€ en 2025. **C'est un vrai gain pour les Colmariens !**

À la fin de l'année 2025, grâce à la qualité de notre gestion, l'endettement de la Ville de Colmar sera deux fois inférieur à celui des villes de la même taille !

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 ?



QU'EST-CE QUE LE BUDGET 2025 VA CONCRÈTEMENT APPORTER ? LUMIÈRE SUR QUELQUES-UNES DES ACTIONS MENÉES CETTE ANNÉE.

Le programme d'investissement très ambitieux qui sera conduit en 2025 sera autofinancé par la Ville de Colmar à hauteur de 64%. C'est un record !



Cadre de vie et espaces publics

La collectivité a à cœur de permettre aux habitants de vivre dans un cadre de vie sain et agréable, **tout en agissant en faveur de la transition environnementale** de la ville, par la requalification des espaces publics :

- Réaménagement des voies et des réseaux
- Amélioration de l'éclairage public et passage au led
- Création de zones de rencontre de type « cours urbaines » qui donne la priorité aux piétons
- Création de pistes cyclable
- Implantation d'espaces paysagers

Budget 2025 : 13,6 millions €



Sécurité

Extension de la vidéoprotection

210 caméras de vidéoprotection seront déployées d'ici 2027 visant à renforcer la présence quotidienne des agents de la police municipale sur le terrain.

Budget 2025 : 430 000 €



Programme d'accessibilité

Mise en accessibilité des bâtiments publics

La collectivité a engagé de nombreux travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics et de la voirie pour les personnes à mobilité réduite : écoles Jean Macé, Rousseau, Saint-Nicolas, les églises Saint-Matthieu et Saint-Joseph, etc.

Budget 2025 : 768 000 €



Rénovation énergétique

Travaux énergétiques

C'est une priorité pour la Ville de Colmar afin de **maîtriser les dépenses énergétiques et préserver les ressources**. En 2025, ces travaux concerneront l'école élémentaire Saint-Exupéry, le groupe scolaire Waltz et le gymnase Bartholdi.

Budget 2025 : 3,6 millions €



Éducation

- **Construction de la cantine Anne-Frank.**

La capacité de ce nouvel équipement périscolaire est de 260 places. L'infrastructure est également conçue pour une utilisation en dehors de la pause méridienne (activités périscolaires du soir, accueil de loisirs).

Une réorganisation des sites de restauration scolaire en découlera pour désengorger les cantines existantes.

- **Réalisation de 4 cours Oasis**

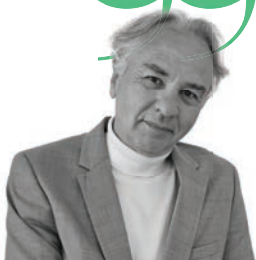
La Municipalité poursuit la végétalisation des cours d'école avec la **création d'îlots de fraîcheur**. Une attention particulière est apportée en fonction des envies des élèves-utilisateurs avec un travail de réflexion préalable au sein des écoles pendant l'année scolaire. Ces pistes de réflexion sont ensuite transmises pour étude de faisabilité et de conception du projet d'aménagement. **En 2025 sont prévues les cours Oasis pour le groupe scolaire Brant, l'école élémentaire Waltz et l'école maternelle Les Roses.**

Budget 2025 : 2,2 millions €

2024 a représenté l'année de tous les records en matière de performances financières, d'actions conduites et de projets menés ! C'est sur la base de ces fondamentaux que le budget 2025 a été élaboré. Celui-ci est l'aboutissement d'une gestion budgétaire rigoureuse et d'une vision prospective que nous avons portée tout au long de ce mandat. Il consolide nos engagements, assure la continuité des services essentiels pour les Colmariens et prépare l'avenir de notre commune avec des investissements stratégiques, malgré un contexte économique parfois complexe. C'est un budget responsable, tourné vers l'intérêt général et l'amélioration du cadre de vie.

Olivier Zinck,

Adjoint au Maire en charge des finances et de la prospective budgétaire



LE JOURNAL DE BORD DE LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN REGARDS SUR UN AN DE TRAVAUX...

La Collégiale Saint-Martin, l'âme de Colmar

Lancé il y a tout juste un an, l'ambitieux chantier de restauration de la Collégiale Saint-Martin mobilise près de 18 entreprises. Cette restauration, aussi nécessaire que complexe, offre une occasion unique d'observer et d'analyser en profondeur ce monument emblématique de notre ville.

Un chantier aussi ambitieux que nécessaire

Le démarrage du chantier sur un monument aussi important est une opportunité d'observer et d'analyser de près l'édifice avec de potentielles découvertes à la clé. Les résultats ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur cet édifice qui a traversé les siècles et de redécouvrir des détails importants sur le dernier chantier mené au nord.





Révélations architecturales et découvertes polychromes

Le travail sur les parements en pierre de taille est au cœur des travaux de la première tranche du chantier. Les maçonneries au nord conservent beaucoup de blocs d'origine en grès de Rouffach, notamment au niveau du pignon nord ou des arcs-boutants. Le nettoyage des pierres a permis de confirmer la présence d'une polychromie de grès.

Cette polychromie fait partie de l'identité de la pierre de Rouffach : une pierre avec une teinte prédominante en ocre avec ses nuances de teintes rouges et roses.

La restauration des parties hautes des façades, incluant les garde-corps ajourés devant les coursives de circulation, est l'une des premières priorités. L'engagement des travaux a confirmé les observations de la maîtrise d'œuvre sur l'emploi d'autre pierres comme **le grès d'Osenbach mais aussi le calcaire jaune de Jaumont**, soulignant la diversité des matériaux employés au fil du temps.

Le chantier a confirmé également la présence de nombreux blocs signés par des marques de tailleurs de pierre et de tâcherons (tailleurs payés à la "tâche"), témoignage précieux du travail des tailleurs de pierre d'époque. Ces vestiges lapidaires se retrouvent aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Collégiale.



Vitrail et décors : un voyage dans le temps

Parallèlement, la mise en place des échafaudages pour la restauration des vitraux est l'occasion d'apporter des connaissances sur les décors peints. **Les investigations ont mis en évidence la superposition de 3 ou 4 périodes de décors**, dont les résultats sont riches d'enseignements. Une des premières campagnes décoratives identifiées sur un mur de la nef, datant de 1910, présente un décor polychrome. Les archives départementales du Haut-Rhin conservent les calques utilisés pour cette campagne, un témoignage précieux du travail préparatoire des restaurateurs de l'époque.



À propos des vitraux de la Collégiale Saint-Martin, la très grande majorité a été détruite pendant la période révolutionnaire. Le chantier de restauration dans la partie nord de la Collégiale est un premier contact avec les vitraux, qui dans cette partie sont relativement récents, ayant été réalisés par la maison Zettler de Munich dans les années 20. À l'époque, les travaux se sont échelonnés sur une durée exceptionnellement longue entre 1914 à 1929. Seule la baie 123, à l'extrémité orientale de la nef, conserve quelques verres anciens de remploi.



Conservation et restauration des sculptures : un art délicat

Concernant les travaux sur les sculptures, ces derniers ont été engagés dans deux directions ; **la restauration des œuvres en bon état de conservation** avec un nettoyage au laser et le **remplacement des sculptures trop détériorées ou disparues**.

Pour préserver les œuvres originelles de leur inévitable détérioration par le temps, celles-ci avaient été reproduites en plâtre grâce à la technique de moulage pour en conserver la mémoire des détails les plus subtils. Ces moulages sont aujourd'hui au Musée Unterlinden et seront utilisés comme modèle pour la sculpture des pièces nouvelles.

Le fleuron, très dégradé, a nécessité une dépose. Bien que réhabilité lors du chantier du début du 20^e siècle, il présentait de nombreuses traces d'érosion. Son remplacement a fait l'objet d'une étude et d'une **reconstitution des vestiges existants avec du mastic**.



Ajoutons, pour conclure, que la mobilisation des entreprises, des intervenants et des partenaires permet le respect du calendrier des travaux sans impacter les offices de la paroisse.

Ce chantier continuera de livrer ses secrets et de mettre en lumière la richesse historique et artistique de notre patrimoine. Vous serez invité à suivre les prochaines étapes de cette restauration passionnante.

Pour faire un don
scannez le QR code :



APPEL AUX DONS : APPORTEZ VOTRE PIERRE À L'ÉDIFICE !

Pour tous les amoureux du patrimoine : la Collégiale Saint-Martin a traversé les siècles, c'est l'âme de notre ville ! Restaurer son patrimoine c'est investir dans l'avenir, faire travailler les entreprises locales et sensibiliser les jeunes générations.

Pour toutes ces raisons, la Ville de Colmar s'est associée à la Fondation du Patrimoine avec la mise en œuvre d'une campagne de mécénat (entreprises et particuliers). La collecte porte sur la première tranche des travaux, à savoir la nef côté nord et le bras nord du transept.

Les modalités :

- 1 J'indique le montant de mon don (je bénéficie d'une réduction d'impôt qui correspond à 66 % de l'impôt sur le revenu).
- 2 J'indique mes coordonnées.
- 3 J'effectue mon règlement ; pour cela j'ai le choix entre plusieurs moyens de paiement totalement sécurisés.

ACTUALITÉS

RUE DES TÊTES : DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA PIÉTONNISATION DE LA RUE DES TÊTES

Dans le cadre du projet de piétonnisation du centre-ville et depuis le début de l'année, une nouvelle expérimentation est menée actuellement rue des Têtes.



Rappelez-vous en juin 2022, lors de la journée « Mobil'été » sans voiture, la Municipalité avait proposé avec l'aide de dessinateurs installés sur la chaussée, d'imaginer la rue des Têtes de demain avec l'idée d'apporter un bien-être complémentaire dans la ville. Vous êtes venus à la rencontre de ces dessinateurs et il en est ressorti de belles inspirations concrètes : coulée verte, prairie fleurie, présence de bancs de détente, petit canal, piste cyclable etc.

Aujourd'hui, la Municipalité souhaite aller plus loin en recueillant vos avis, habitants et commerçants afin de trouver un équilibre entre les besoins des piétons, l'activité commerciale et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Pour participer :

- Un questionnaire disponible du 22 avril au 25 mai en ligne sur colmar.fr et au format papier à l'accueil de la Mairie.
- Un atelier de concertation rue des Têtes lors de la Journée citoyenne le 24 mai prochain.

L'expérimentation de piétonnisation continue tout au long de la concertation.

Merci pour vos avis qui seront une réelle aide à la décision !

JOURNÉE CITOYENNE : PLONGEZ DANS UNE ACTION BIENFAISANTE !



Envie de se mobiliser pour améliorer son cadre de vie ?

Une idée bienvenue et précieuse, réalisable grâce à la Journée citoyenne du samedi 24 mai. Participer à cette action est une démarche simple pour partager collectivement une expérience utile et riche d'humanité. Parmi les ateliers proposés par les services de la collectivité, choisissez l'activité qui vous convient : nettoyage, remise en peinture, etc. Inscrivez-vous sur le site colmar.fr (attention les places sont limitées).

Y aller : samedi 24 mai, de 8h30 à 12h30.

La journée se clôturera par un repas offert aux participants.

+ d'infos : 03 89 20 68 75 / initiatives@colmar.fr

LA LISTE DES ATELIERS PROPOSÉS :

- Opération propreté au centre-ville
- Opération propreté au quartier Saint-Joseph
- Nettoyage et rangement proposé par l'association du carnaval
- Entretien des espaces verts du parc du château d'eau
- Nettoyage et désherbage du cimetière
- Pincement des cultures sous serres
- Peinture des décors des massifs fleuris
- Peinture de jeux et mobiliers urbains
- Remise en état des structures de Noël
- Opération propreté de la Place des Vosges et fabrication de panneau de sensibilisation avec le Secours Populaire.
- Entretien des espaces extérieurs du club des jeunes
- Embellissement d'espaces verts rue de la Bleich
- Entretien des tribunes du Colmar stadium
- Atelier de concertation sur la piétonnisation de la rue des Têtes



ZOOM SUR

BIENVENUE AUX ARCHIVES MUNICIPALES !

Depuis le printemps 2024, le service des archives municipales de Colmar a pris place au 33 rue des Jardins, dans un bâtiment moderne et fonctionnel. Les Colmariens peuvent s'y rendre pour consulter des documents ayant trait à la généalogie, à l'urbanisme ou à l'histoire locale. Mode d'emploi.

Les archives municipales, c'est quoi ?

Aux archives municipales sont rassemblés les documents produits par la Ville de Colmar et ses agents. Ainsi, l'histoire administrative de la ville est conservée depuis le Moyen Âge. Par ailleurs, des dons variés ont enrichi les fonds au fil du temps, permettant de constituer plus globalement la « source privilégiée de l'histoire de Colmar », décrit Otilie Wisniewski, responsable de ce service depuis octobre 2024. On y trouve différents supports : papier, parchemin, photos, etc.

1212

C'est la date du plus ancien document conservé aux archives municipales. Il s'agit d'une autorisation donnée aux bourgeois de vendre des terrains communaux et d'employer l'argent de cette vente pour construire un mur protégeant le cimetière paroissial (actuelle place de la Cathédrale).



Que peut-on faire aux archives municipales ?

Le service des archives municipales est ouvert à toute personne souhaitant consulter les documents.

En général, il peut être utilisé pour :

- Faire des recherches généalogiques.
 - Demander des plans d'urbanisme.
 - Réaliser des recherches historiques sur la ville.
- Dans ce cas-là, il vous est proposé de prendre contact au préalable avec le service des archives, afin d'être guidé et orienté.

Les archives municipales rassemblent des documents qui ont trait à Colmar, votre ville ! Alors, n'hésitez pas à y faire un tour pour en apprendre davantage sur son histoire !



Archives ≠ bibliothèque

Les archives municipales ne sont pas une bibliothèque. Ainsi, il n'est pas possible d'emprunter de documents. Seule la consultation sur place est possible.

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui encore, les archives se développent : les services de la Ville de Colmar y déposent régulièrement leurs documents (plans d'urbanisme, documents juridiques, etc.), s'ils ont un intérêt historique. De même, sont collectés des fonds privés qui permettent de compléter leurs collections.

COMMENT CONSULTER DES DOCUMENTS AUX ARCHIVES MUNICIPALES ?

- 1 Rendez-vous au 33 rue des Jardins (secteur du Grillenbreit), aux horaires d'ouverture au public. Pour consulter des documents, **il faut être inscrit**. Pensez ainsi à vous **munir d'une pièce d'identité**, qui vous sera demandée au moment de l'inscription. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.
- 2 Adressez-vous à l'accueil pour remplir une fiche d'information et réaliser l'inscription. Une fois que c'est terminé, remplissez l'une des trois feuilles précisant la nature des documents que vous souhaitez consulter (recherches généalogiques, administratives ou historiques). En général, vous pourrez consulter 5 cotes ou 5 boîtes par demi-journée.
- 3 Vous pourrez alors vous installer en salle de lecture et consulter les documents souhaités.



Une nouvelle maison pour les archives

Depuis le début de l'année 2024, les archives municipales se situent au 33 rue des Jardins. Auparavant, le service se trouvait place de la Mairie, dans l'ancien bâtiment de la Soupe populaire. Mais ce dernier devenait trop étroit face à l'accroissement des fonds. Les nouveaux locaux disposent par ailleurs d'un ascenseur et d'un système de contrôle thermique et hygrométrique. Ainsi, les documents sont stockés dans un climat contrôlé pour une meilleure conservation.

Les archives de Colmar, c'est...

3,5 km linéaires de documents
Le kilomètre linéaire est l'unité de mesure utilisée en archivistique. Cela correspond à la longueur des boîtes et des cartons, où sont conservés les documents, mis bout à bout.

Un bâtiment de **754 m²**
Comprenant une salle de lecture dotée de **4** places avec de grandes tables, de **2** postes informatiques, d'une station photo pour photographier les documents, d'une sélection d'usuels, d'inventaires et d'annuaires.

Une équipe de **5** personnes, dont **3** archivistes

Les missions d'un archiviste

Elles sont variées, et un certain nombre d'entre elles relèvent d'un travail de l'ombre. On peut les regrouper sous 4 grandes catégories : collecter, classer, conserver, communiquer. La collecte et le classement des documents passent notamment par la réception des archives produites par les services de la collectivité et par l'acceptation de dons d'archives privées. L'archiviste procède ensuite à l'analyse et au traitement des collections ainsi qu'à la rédaction d'instruments de recherche. Ce professionnel s'assure par ailleurs de la bonne conservation des documents et suit les opérations de restauration. Il ou elle communique les documents, sur demande du public ou des services de la mairie, et les met en valeur à l'occasion d'expositions et de commémorations.



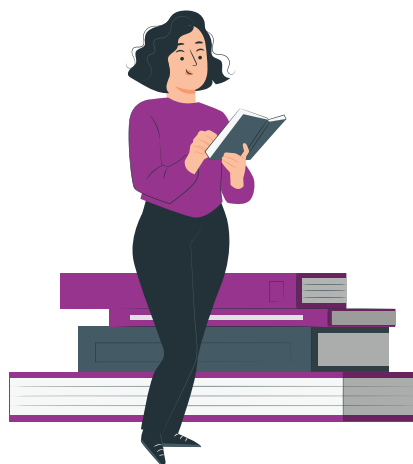
ZOOM SUR OTILIE WISNIEWSKI

C'est la nouvelle responsable des archives municipales de Colmar. En poste depuis fin octobre 2024, elle est titulaire d'un Master en archivistique suivi à Mulhouse. Directrice des archives municipales d'Erstein dès 2012, elle a occupé la fonction de secrétaire de mairie à Voegtlinshoffen à partir de 2020. Au travers de son nouveau poste à Colmar, elle revient vers sa passion première, les archives. Et est heureuse de s'intégrer dans une équipe, alors qu'elle a souvent travaillé seule jusqu'ici.

« Les fonds d'archives à Colmar sont très intéressants : professionnellement, il y a beaucoup de choses à faire », se réjouit-elle.

La chronique histoire, vous connaissez ?

Tous les dimanches, sur la page Facebook de la Ville de Colmar, découvrez une photo ancienne de Colmar conservée aux archives municipales !



Service des archives municipales de Colmar
33 rue des Jardins

Horaires d'ouverture au public :

- Le lundi de 14h à 17h
- Le mardi de 9h à 12h
- Le mercredi de 14h à 17h
- Le jeudi de 14h à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h.
- Durant la période estivale (juillet et août) : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Contact

Tél. : 03 89 41 07 02

Mail : archives@colmar.fr



CONCOURS DE VÉGÉTALISATION ET D'EMBELLISSMENT : LA BELLE AUBAINE !

Grâce à l'aménagement et à l'entretien de ses espaces verts publics, en 2024, la Ville de Colmar a confirmé son label 4 fleurs décerné par le Conseil national des villes et villages fleuris. Sous l'égide de ce dernier, la Ville organise son habituel concours de végétalisation et d'embellissement. La participation à ce concours offre l'opportunité de dévoiler sa créativité pour qu'elle soit profitable à tous ! Il invite les Colmariens à améliorer leur cadre de vie et la qualité de l'environnement.

Vous avez le choix entre 6 catégories :

- Maisons avec jardins.
- Balcons et terrasses.
- Fenêtres.
- Hôtels, restaurants et commerces.
- Jardins potagers de particuliers.
- Accompagnements végétalisés d'habitations.

La végétalisation doit être visible de la rue. Pour récupérer votre formulaire d'inscription à l'édition 2025, rendez-vous avant le 16 juin à l'accueil de la Mairie, 1 place de la Mairie ou au service des espaces verts, 16 rue Frédéric Chopin ou sur colmar.fr



Continuons de participer au rafraîchissement de notre ville en prenant soin de cultiver des plantes en carré vert, en pots, en ornement de nos balcons et de nos façades ! Une action collective de fond est nécessaire pour entretenir la nature au cœur de notre cité.

Christian Meistermann

Adjoint au Maire en charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels.

JOURNÉE DES PLANTES : RESPIREZ AVEC LA TERRE !

La Ville de Colmar vous convie à la 3^e édition de la Journée des plantes. À chaque printemps, nous prenons part au réveil de la nature qui après la saison hivernale nous revigore et donne envie de nous reconnecter au végétal. Aux premiers signes de cette effervescence printanière, ne boudons pas notre plaisir de manipuler la terre pour composer quelques arrangements de plantes et de fleurs déjà colorées !

L'occasion vous est donnée lors de cette journée, d'acquérir des décorations de jardin, de choisir de beaux végétaux auprès des horticulteurs présents et de profiter du terreau offert par la Ville de Colmar. Allez-y, plein pot ! Et pourquoi pas une petite pause fraîcheur au food truck avant de repartir ?

S'y rendre : jeudi 8 mai de 8h à 13h sur le parking du Parc des expositions. Entrée gratuite.



LES AMIS DE LA NATURE DE COLMAR : PRENEZ UN GRAND BOL D'AIR !



L'union touristique des Amis de la Nature est un mouvement associatif international de tourisme social et de loisirs populaires, né en Autriche à Vienne. L'association de Colmar est née le 21 février 1914 quand un groupe d'amoureux de nature et montagne ont décidé de rejoindre le mouvement.

En 2025, elle compte 170 adhérents et gère 2 structures centenaires qui permettent de profiter de la nature en ville grâce au parc du Natala situé dans le quartier des Maraîchers ou de la montagne à 40 minutes de Colmar, au refuge du Schnepfenried. La mission des Amis de la Nature est d'entretenir ce riche patrimoine pour pérenniser l'accès aux activités nature du plus grand nombre de personnes et ce à des prix raisonnables.

Facilement accessible, le refuge du Schnepfenried, vous attend pour un week-end ou des vacances inoubliables (17 euros la nuitée pour un adulte, 10 euros pour un enfant). Avec une capacité d'accueil de 50 personnes en chambres de 2 à 8 lits, ce refuge est l'endroit idéal pour vous ressourcer en famille ou entre amis dans un cadre magnifique. Le refuge dispose d'une cuisine entièrement équipée, parfaite

pour préparer vos repas en toute convivialité. Une grande salle à manger (avec WIFI si vous voulez rester connecté !) et des salles de bain à chaque étage garantiront le confort de votre séjour. Il est à signaler que la Ville a subventionné des travaux de remise aux normes du chalet en juin 2023, afin de participer à la continuité globale de ce confort. Vous pourrez vous détendre sur la grande terrasse tout en admirant la vue imprenable sur le massif du Hohneck et la route des crêtes.

Savez-vous qu'à 1000 mètres d'altitude, la température est entre 8 et 10°C plus basse qu'en plaine ? Les amateurs de nature seront ravis par les nombreux départs de randonnée à proximité, et pour les aventuriers, un parc multi-activités avec accrobranche vous attend à quelques pas.

Ne manquez pas l'occasion de vivre une expérience unique au refuge du Schnepfenried, où chaque instant est une invitation à l'évasion et à la détente.

+ d'infos : colmar@amis-nature.org et reservationrefuge@an-colmar.asso.fr



COLMAR VÉLOTOUR REVIENT LE 22 JUIN AVEC UN PARCOURS INSOLITE ET FESTIF !

Vélotour, vous connaissez ?

Enfourchez votre vélo et explorez des lieux habituellement fermés aux cyclistes : le **stade nautique**, les **ateliers municipaux**, le **Parc des expositions** et les **serres municipales** ouvriront leurs portes rien que pour vous.

Déjà **2 500 inscrits** pour cette aventure accessible à tous (événement limité à 5 000 participants)

Réservez vite sur velotour.fr/colmar/ et vivez Colmar autrement, à vélo !



Vélotour est une expérience à vélo unique, qui allie découverte, convivialité et promotion de la mobilité douce. Une initiative que nous soutenons pleinement !



Frédéric Hilbert

Adjoint au Maire, en charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo.

AGENDA SPORTIF

Les événements sportifs à ne pas manquer

Sportez nature

L'Office municipal des sports propose un nouveau rendez-vous «Sportez nature». Son objectif : encourager la pratique d'activités sportives en extérieur et promouvoir les bienfaits du sport sur la santé et le bien-être.
Y aller : le samedi 24 mai, base nautique Colmar-Houssen

Paris-Colmar à la marche

L'édition 2025 de la mythique course Paris-Colmar à la marche s'annonce comme un événement exceptionnel pour les passionnés de marche athlétique qui parcourront les quelques 450 kilomètres qui séparent la capitale de la cité alsacienne.
Y aller : arrivée à Colmar le samedi 7 juin, place Rapp

4^e édition de la Solirun's

L'association Course Horizon revient pour une course pleine de défis et de solidarité. Cette course, réservée aux enfants et jeunes adultes (de 18 à 24 ans) en situation de handicap, réunit les valeurs d'entraide, d'amitié et de solidarité avec le sport dans une ambiance conviviale et engagée.
Y aller : le dimanche 15 juin 2025, Base nautique Colmar-Houssen
Inscriptions : le-sportif.com

CINÉ PASS : CHANGEMENT DE LIEU POUR VOS DÉMARCHES

Le ciné pass, vous connaissez ? C'est un dispositif mis en place par la Ville de Colmar pour favoriser l'accès au cinéma aux habitants de la ville. Il permet aux Colmariens de bénéficier de tarifs réduits pour les séances de cinéma au CGR Colmar.

Le dispositif concerne trois tranches d'âge :

- Les juniors (6 à 15 ans révolus)
- Les seniors (60 à 69 ans révolus)
- Les seniors plus (70 ans et plus)

Nouveauté :

La distribution des ciné pass se fait désormais à la Maison des associations de la Ville de Colmar.

Ce nouveau lieu permet de mieux vous accueillir et de vous accompagner dans vos démarches. Il sera accessible les mardis de 14h à 17h30, les mercredis de 9h à 12h, les jeudis de 14h à 17h30.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pendant ces horaires ? Une boîte aux lettres sera à votre disposition à l'accueil de la Maison des associations pour déposer vos demandes de création ou de rechargement de carte.

Y aller : Maison des associations,
6 route d'Ingersheim – à Colmar
+ d'infos : 03 69 45 21 13 - cinepass@colmar.fr
colmar.fr/cine-pass

TUTO : COMMENT OBTENIR SON CINÉ PASS ?

En ligne

La demande de ciné pass en ligne se fait depuis la plateforme culture-colmar.elisath.fr. Vous rencontrez des difficultés ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un Conseiller numérique de la Ville pour une assistance personnalisée.

En remplissant le formulaire papier

- 1 Téléchargez le formulaire sur colmar.fr ou récupérez-le directement à l'accueil de la Maison des associations
- 2 Déposez sous enveloppe à la Maison des associations
 - le dossier complété avec les pièces justificatives (la photocopie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile)
 - le paiement par chèque
- 3 Une fois le dossier validé, la Mairie prend contact avec vous. Le ciné pass est valable un an à compter de la date d'achat.



QUAND LA JEUNESSE A LES CARTES EN MAIN

Pendant le mois de mars 2025, les élèves de CM1-CM2 de l'école élémentaire Sébastien Brant ont conçu leur propre jeu de société, en lien avec l'exposition "BAN ! Les jouets interdits" du Musée du jouet.

« On a créé un jeu nous-mêmes ! », s'exclame Ayse-Nur, tout sourire. Cette élève de CM1 peut être fière de la réalisation de sa classe. À l'image de ses camarades, elle s'est prise au jeu avec enthousiasme. Pour la restitution de leur travail, le 21 mars au Pacific, les élèves ont expliqué le fonctionnement de leur jeu : le roi ou la reine édicte des grandes règles (des interdictions, des obligations ou des dangers), mais c'est aux joueurs de les deviner. Ces derniers proposent des cartes représentant des activités, et le monarque doit indiquer si elles sont autorisées ou non. Et petit à petit, les joueurs recourent aux informations.

« Ils ont appris à analyser un jeu de société »

Au mois de mars, 4 séances ont été consacrées à la création de ce jeu. Sarah Germain et Félix Metzinger, créateurs de jeux, et Lucas Marchel, en charge des publics au Musée du jouet, ont guidé la classe.



Ce jeu s'inspire du thème de l'exposition temporaire en cours au musée, "Ban ! Les jouets interdits" (lire ci-contre). Les élèves ont eu l'occasion de la visiter, et pour certains, il s'agissait de leur première visite.

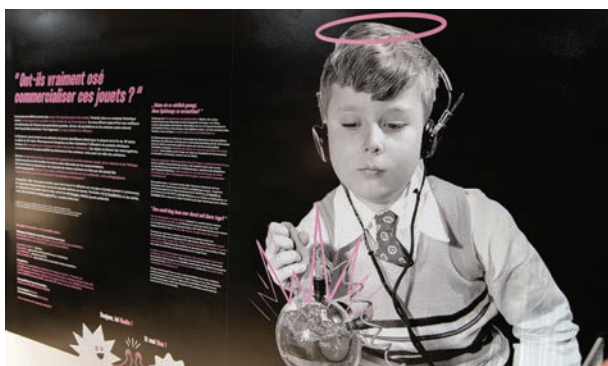
« Écriture, dessin... Qu'est-ce qui fait que tous ces éléments, mis ensemble, permettent de créer un jeu ? Vous, les élèves, vous avez très bien réussi », a souligné Lucas Marchel. Isabelle Clo, l'enseignante, renchérit : « Ils ont appris à analyser un jeu de société, c'était très riche ! » Car les élèves ont tout fait de A à Z : conception des règles, fabrication des cartes et dessin des pictogrammes, etc. Sur les boîtes, ils ont même indiqué des informations comme l'âge requis ou bien la durée du jeu. « J'ai tout aimé dans ce projet », confie Eslem, en CM1, qui a été fascinée par les Playmobil® au Musée du jouet. « La confrontation avec un public est indispensable », confie Félix Metzinger, au sujet de la restitution auprès d'autres enfants et adultes, qui a permis de tester le jeu. « C'est exactement ce que nous faisons, nous, en créant un jeu. » Baptisé "Interdit d'interdire", ce projet s'inscrit et est subventionné dans le programme de la Cité éducative, un label obtenu par la Ville de Colmar pour mettre en place des actions destinées à consolider le parcours éducatif des enfants. À terme, ce jeu sera mis à la disposition du public parmi les autres jeux au Musée du jouet.





Les jeunes créateurs ont expliqué les règles de leur jeu à l'occasion d'une restitution le 21 mars.

EXPOSITION "BAN ! LES JOUETS INTERDITS"



Depuis le début de l'année, le Musée du jouet propose une exposition qui sort des sentiers battus. Avec "BAN ! Les jouets interdits", une sélection de jouets étonnants est présentée : machine à vapeur miniature, poupée en celluloïd hautement inflammable, maquette de maison explosive, arme factice, etc. Des jouets qui, aujourd'hui, susciteraient l'étonnement voire la controverse. Outre leur caractère dangereux, se posent les questions du conditionnement social, de la violence et de l'éthique.

Cette exposition met en lumière des jouets qui ont été interdits ou qui auraient dû l'être. Entre des



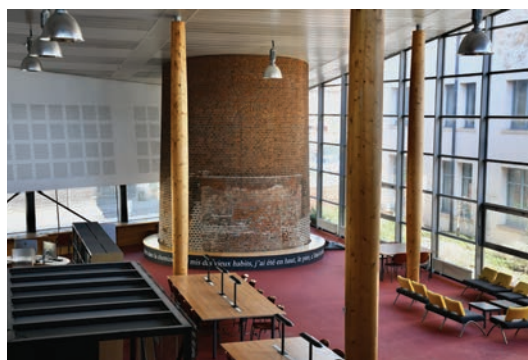
visions d'hier et regards d'aujourd'hui, elle nous invite à réfléchir à l'évolution des perceptions, et à ce qu'elles révèlent de nos sociétés passées.

La plupart des objets datent de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Ils sont tirés des propres collections du Musée du jouet, mais aussi de prêts du Musée du jouet de Poissy, de l'Imagerie populaire de Pfaffenhofen, du Musée du Pays de Hanau et du Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar, mais aussi de prêts de collectionneurs.

À voir jusqu'au dimanche 26 octobre 2025.
+d'infos : colmar.fr

AU GRILLENBREIT, LES TRACES DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Jusqu'au tournant des années 2000, le secteur du Grillenbreit n'avait pas l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Sur ce site s'étendait l'usine textile Berglas-Kiener, implantée en 1830 et liquidée en 1995. Ce passé industriel, indissociable de l'histoire de la ville, reste visible.



Il suffit de tirer un fil, et l'histoire industrielle du Grillenbreit refait surface. « À l'époque, tu parlais de BK, c'était quelque chose... et puis il y avait des générations qui travaillaient là-dedans » Cette phrase, c'est celle d'un ouvrier qui a travaillé à l'usine Berglas-Kiener, et qui a été collée en lettres blanches sur les vitres de l'actuelle Bibliothèque universitaire du Campus Colmar appelé également Learning Center Colmar (construit sur le site de l'usine).

Dans le hall d'entrée de ce même bâtiment, une monumentale photo d'ouvriers accueille les visiteurs. Constituée de briques rouges, la cheminée de l'usine fait ici partie des murs, sa base ayant été intégrée à la bibliothèque. Là aussi, tout du long, la phrase d'un

ouvrier ressort en grand : « Il y avait des crochets dans la cheminée, j'ai mis de vieux habits, j'ai été en haut, le pire c'était de descendre. »

Autour d'elle, les étudiants déambulent, lisent, surfent sur le web, font des recherches, parlent à voix basse. Mais la bibliothèque, porte la mémoire du site.

« J'ai toujours ce passé industriel en tête »

Elisabeth Thiéry, bibliothécaire assistante spécialisée, était présente au moment de l'ouverture de cette bibliothèque, en 2001. Au moment de la construction, un effort de conservation de la mémoire a été entrepris. Il a été initié notamment par Annie Schaller, ancienne

directrice du service commun de documentation de l'Université de Haute-Alsace, avec le cabinet TOA Architectes et Benoît Bruant, professeur de muséologie à l'UHA. Outre la conservation de la cheminée, des machines et des outils ont été préservés et des paroles d'ouvriers recueillies. « J'ai toujours ce passé industriel en tête », raconte Elisabeth Thiéry. « J'ai élaboré un escape game sur ce thème : les énigmes tournent autour de l'usine Berglas-Kiener. Je l'ai proposé pour la première fois en 2018, à l'occasion du Marathon du droit. » Du haut de ses 52m, l'immanquable cheminée scrute Colmar.

C'est un phare, un repère. « Quand je préparais le duathlon de l'UHA, qui a eu lieu en mars, on me disait : "Quand tu verras la cheminée, c'est que tu seras bientôt arrivée" », sourit Elisabeth Thiéry.

Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, cet ancien site industriel n'a cessé d'évoluer. Les bâtiments de brique rouge, le long de la rue des Jardins, accueillent aujourd'hui une variété d'activités : le centre de formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), le Grillen (salle de musiques actuelles), le pôle sportif du Grillenbreit, les archives municipales, des ateliers municipaux, mais aussi des commerces, une brasserie, etc.

LIÉS AU SITE DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION

Il parle malicieusement d'une « malédiction familiale » concernant son lieu de travail. David Hild est régisseur général au Grillen, la salle de musiques actuelles de la Ville de Colmar.

Il connaît bien ces murs, pour y travailler parfois jusque tard dans la nuit. Mais son histoire familiale s'y écrit aussi. Son grand-père et son père ont tous les deux travaillé dans les usines Berglas-Kiener, qui se trouvaient à cet endroit. « Mon grand-père était menuisier. Il a fait rentrer mon père, qui avait un diplôme de mécanique pour machines textiles. Mais il n'est pas resté longtemps. »

Dans l'actuel bâtiment de la salle de concert se trouvait autrefois l'une des chaufferies des usines. Aujourd'hui, le couloir des loges, réservées aux artistes, reste partiellement constitué d'un vestige de la deuxième cheminée.

1830 :

La famille Kiener crée un tissage de coton à l'emplacement d'un ancien moulin appelé le "Weidmühle".

1866 :

Un incendie détruit une grande partie de l'usine. Avec la reconstruction, les ateliers sont modernisés.

1880 :

André Kiener devient directeur de l'usine.

1897 :

Le tissage de coton est remplacé par un tissage moderne de la laine.

6 septembre 1995 :

La chambre commerciale du tribunal de Colmar prononce la liquidation judiciaire de l'entreprise textile.

Juillet 1975 :

L'usine est rachetée par la S.A. Courtaulds, filiale française du groupe anglais Courtaulds, propriétaire de Tricot France Colmar.

Juillet 1955 :

La société change de dénomination et devient Manufacture lainière Berglas-Kiener et cie.

Juin 1998 :

Le Grillen, salle de musiques actuelles de la Ville de Colmar, ouvre ses portes.

2001 :

Les travaux se terminent et la bibliothèque universitaire (appelée aujourd'hui Learning center) est inaugurée dans une partie des anciens ateliers.

2005 :

Les derniers départements de l'IUT de Colmar quittent leurs anciens locaux, place du 2-Février, pour le Grillenbreit.

L'usine Berglas-Kiener a employé plus de 3 000 personnes dans les années 1920 et encore plus de 1000 dans les années 1970.



Photo aérienne prise dans les années 1970
(©DR / Archives municipales de Colmar).



L'entrée de l'usine dans les années 1970
(©DR / Archives municipales de Colmar).

PORTRAIT

POUR QUENTIN BUSSMANN, JAMAIS LA MÊME RENGAINÉ

Directeur artistique de l'Harmonie colmarienne depuis 2017, Quentin Bussmann est chef d'orchestre et compositeur. Le musicien de 32 ans est notamment l'auteur de la pièce maîtresse du spectacle "Libérer Colmar" joué au Théâtre pour les 80 ans de la libération.

Quentin Bussmann lors du gala de la Saint-Sylvestre à la patinoire, le 31 décembre 2024.



« Dans mon métier, ma soif de curiosité n'est jamais rassasiée. On fabrique de l'instantané. Je ne me lasserai jamais de ça. » Devant chaque œuvre, voire à chaque répétition, le travail est différent, renouvelé. La musique est l'art de l'instant sublimé, qui s'envole dès qu'il est produit. Et Quentin Bussmann en retire un grand bonheur. « La musique m'aide à me canaliser. En tant que chef d'orchestre, il faut être constamment en alerte, sur la partition, les musiciens. Cela nécessite une concentration maximale. Je ressens beaucoup de plaisir à exercer cette passion », exprime-t-il. Originaire de la vallée de Thann, Quentin Bussmann a d'abord flashé sur le saxophone, à l'occasion d'une présentation d'instruments d'une école de musique en 2000 : « J'ai vu l'instrument et il m'a plu », dit-il simplement. Il commence par l'apprentissage de la clarinette, car aucun saxophone n'était disponible à l'emprunt. Mais un an plus tard, l'opportunité se présente. Et il peut débiter les cours.

« Faire en sorte que les musiciens amateurs se sentent artistes »

À partir de 2007, il participe à des stages de musique avec "Musicolonies", avant lui-

même de s'engager dans l'association pour « transmettre l'envie de faire de la musique avec les autres ». « Le goût de la direction de l'orchestre est née dans ce cadre. » Après le Bac, il part à Nancy pour préparer une licence de musicologie, qu'il termine à Strasbourg. En parallèle, il se forme en direction d'orchestre et en direction de chœur. Quentin Bussmann aime aussi les arts graphiques et le photographie. « J'aime apprendre des choses », sourit-il. En 2017, il devient directeur artistique de l'Harmonie colmarienne. Avec cet orchestre d'instruments à vent, il mène des projets d'envergure, comme le spectacle "Liberté – Le grand voyage" en 2022, dans le cadre du centenaire du Musée Bartholdi. Ou encore "Libérer Colmar", mis sur pied pour les 80 ans de la libération de la Poche de Colmar en 2025, qui a rencontré un grand succès. Quentin Bussmann dirige un ensemble : il transmet aux musiciens des conseils techniques, mais aussi et surtout, les émotions à insuffler dans le jeu. C'est cette dernière intention, en particulier, qui l'intéresse. « Je souhaite faire en sorte que les musiciens amateurs se sentent artistes. » Il compose également. Face à une partition vierge, c'est à chaque fois une nouvelle histoire qu'il tente de créer.

Son endroit préféré à Colmar ?

Le Théâtre municipal. « J'adore être dans des théâtres, et celui-ci est très beau », confie-t-il.

Le chef d'orchestre qu'il admire ?

Claudio Abbado (1933-2014), chef d'orchestre italien.

Son influence musicale du moment ?

La bande originale de l'anime *Frieren*.

L'Harmonie colmarienne donnera son concert "Airs d'Europe" le 27 avril 2025 à l'église Saint-Matthieu.

+d'infos : harmonie-colmarienne.fr

NUMÉRIQUE

LES ÉCOLIERS SONT DES MAGICIENS DU NUMÉRIQUE !

Jusqu'en juin, 5 écoles de la Ville accueillent des ateliers, animés par Orange, destinés à sensibiliser les jeunes aux bons usages du numérique. Le premier a eu lieu à l'école Jean Macé le 17 mars.

« J'ai appris qu'il fallait faire attention à ce que l'on regarde sur les écrans, aux "deepfakes", qu'on ne devait pas écouter la musique trop forte dans les casques... » Après la fin de l'atelier, le jeune Maxence, en classe de CM1, liste tout ce qu'il a retenu. Et visiblement, il n'a pas oublié grand-chose ! Il faisait partie d'un des groupes d'écoliers de CM1 et CM2 qui ont participé à l'atelier "Les magiciens du numérique" à l'école Jean Macé, le 17 mars dernier.

Ces ateliers sont organisés sous la forme d'un jeu d'énigmes imaginé par Orange en partenariat avec l'association e-Enfance. Chaque enfant incarne un personnage d'une équipe de magiciens et détient un pouvoir unique pour mener à bien différentes missions. Il s'agit d'aider les membres d'une équipe de sport qui ont différents problèmes liés à leur usage du numérique.

« Toi aussi, pense à faire des pauses ! »

À chaque étape du jeu, un bon conseil est glissé aux élèves. Quand ils résolvent l'énigme permettant à Maria d'éteindre son écran pour éviter la migraine, voici ce qu'ils peuvent lire : « Toi aussi, pense à faire des pauses ! » Et plus loin : « Éteins les écrans 1h avant d'aller dormir et la nuit, passe en mode avion. » Pour les jeunes, reconnaître les logos de Tiktok, Youtube ou Instagram ne pose pas de problème. Mais certains connaissent aussi d'autres outils. En cas de cyberharcèlement, le jeu indique qu'ils ont la possibilité de contacter le 3018, numéro gratuit, anonyme et confidentiel. « Vous le connaissez ce numéro ? », demande Fabrice, le maître du jeu. « Oui, ils en ont parlé aux infos », répond Florentin. E-réputation, données personnelles et vie privée, fake news, protection contre les messages



malveillants, vigilance concernant le temps d'écran... Plusieurs thèmes sont abordés au travers de ce jeu, de manière ludique. « Les cibles de ces ateliers sont les écoliers du CM1 à la 6^e, l'âge où ils commencent à s'approprier leur téléphone », explique Sandra Bagnuls, directrice des relations avec les collectivités locales d'Alsace à Orange.

330

C'est le nombre total d'écoliers qui seront sensibilisés aux bons usages du numérique, dans 5 écoles.



Dans un monde où les écrans sont omniprésents, il est indispensable de transmettre les bonnes pratiques à nos jeunes, qui restent vulnérables face aux dérives du numérique.



Frédérique Schwob

Adjointe au Maire en charge de l'attractivité, du marketing territorial et de l'innovation.

INFORMATIONS PRATIQUES

1^{ER} FORUM DE L'EMPLOI

La Ville de Colmar et Colmar Agglomération organisent leur premier Forum de l'emploi : une vitrine pour les 140 métiers qui composent la collectivité, pour la plupart souvent méconnus du public.

Venez à la rencontre des agents et cadres qui seront présents pour partager leurs expériences et répondre aux questions. L'objectif est de mettre en lumière les opportunités offertes par la collectivité et de susciter des vocations. Des mini-conférences seront organisées tout au long de la journée, abordant des thématiques

telles que la rédaction de CV, l'inscription à la bourse de l'emploi ou encore le dépôt de candidature en ligne.

Une organisation en partenariat avec : France travail, le Centre de gestion 68, la mission locale Colmar Centre-Alsace et Cap emploi 68-67.

Y aller : mardi 29 avril 2025, de 9h à 16h, Salle des familles (place du Capitaine Dreyfus)

+ d'infos : colmar.fr - Entrée libre



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Depuis le 31 mars, la nouvelle carte d'identité (format carte de crédit) est désormais accessible même avant l'expiration de l'ancienne. Toutes les personnes de 18 ans et plus, pourront renouveler, sans délai, leur pièce d'identité pour une durée de 10 ans et **se doter d'un titre d'identité numérique**. La réalisation de la pré-demande s'effectue obligatoirement en ligne sur le portail www.ants.gouv.fr.

Le titre d'identité permettra à l'utilisateur, pour une durée de 5 ans :

d'activer l'identité numérique en mairie dès la remise de la carte d'identité, d'intégrer les données de leur permis de conduire, de télécharger leur carte vitale de manière dématérialisée, d'établir, le cas échéant, directement une procuration de vote sans avoir à se déplacer au Commissariat de police ou dans une Brigade de Gendarmerie.

Ce nouveau motif de renouvellement exclura les changements de nom, prénom ou sexe et ne pourra pas être effectué simultanément à une première demande ou à un renouvellement de passeport.

Ce qui change en Mairie de Colmar :

À partir du 1^{er} septembre prochain tous les usagers devront prendre rendez-vous pour effectuer leur demande de titres d'identité, ce qui n'était pas le cas pour les Colmariens jusqu'à présent.

Titres d'identité : anticipez vos démarches !

En prévision des congés d'été, il est fortement conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer vos démarches de demande ou de renouvellement de passeport et de carte nationale d'identité. **Pour effectuer votre démarche en ligne :** rendez-vous sur le site de la Ville de Colmar : colmar.fr/demarches-en-ligne

Le saviez-vous ? Vous souhaitez voyager au Royaume-Uni, depuis le 2 avril, les ressortissants de l'Union européenne, doivent disposer d'une autorisation électronique de voyage (ETA) en plus de leur passeport pour se rendre au Royaume-Uni.

INFORMATIONS PRATIQUES

LES ACTUALITÉS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE COLMAR

BIEN VIEILLIR À COLMAR :

2^e édition sous le signe de l'innovation en santé et l'habitat adapté

Les **2 et 3 juin 2025**, aura lieu la deuxième édition de l'événement « **Bien vieillir à Colmar et environs** », un rendez-vous pour mieux comprendre, appréhender et anticiper l'avancée en âge. Une organisation de la Communauté professionnelle territoriale de santé 68 en partenariat avec le CCAS.

Un ciné-débat pour ouvrir la réflexion

La première journée, sera marquée par un **ciné-débat au cinéma CGR de Colmar** avec la projection de « **Vivre** », un documentaire réalisé par **Anthony Coppa** et **Aurélie Aulagnon**. Les spectateurs seront amenés à réfléchir sur les différentes manières de bien vieillir.

Un débat suivra la projection.

Y aller : lundi 2 juin, de 15h30 à 18h30, cinéma CGR de Colmar

Un salon dédié à l'innovation, à la santé et au bien vieillir

Découvrez **32 stands thématiques** répartis en trois espaces :

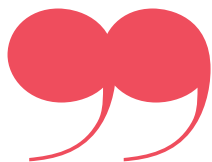
- Accompagnement et soin
- Solutions pour un habitat adapté
- Services et prévention santé

Au programme également des **animations et ateliers** (adapter son logement, améliorer son bien-être...), mais aussi des

conférences thématiques :

- Habitat et innovation : des solutions pour mieux vivre chez soi
- Mémoire et prévention : innovations en recherche et en santé
- Bien avec mon traitement
- Alimentation et activité physique : le duo gagnant du maintien des capacités

Y aller : mercredi 3 juin, de 9h à 16h, Salle des Catherinettes



Bien vivre son âge, c'est aussi cultiver un nouvel art de vivre. Avec l'aide de nos partenaires, le CCAS joue un rôle clé dans le bien-être des personnes âgées en leur offrant des opportunités d'apprendre, de s'épanouir et de rester actives intellectuellement et socialement.

Nathalie Prunier,

Adjointe au Maire, en charge de la solidarité, des personnes âgées, du handicap et de la santé.

7^E ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ACCÈS AU DROIT

Le Centre communal d'action sociale renouvelle son partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit du Haut-Rhin et propose la journée de l'accès au droit.

Au programme : rappel des dispositifs d'accès au droit, échanges avec les professionnels du droit, informations et conseils juridiques (logement, séparation, conflit, aide, médiation, difficultés financières, victimes d'infraction, aide juridictionnelle...).

Y aller : vendredi 23 mai, de 9 h à 16 h sur le parvis du CCAS, 11 rue Étroite. À 12h30, venez partager un repas offert par le Conseil départemental de l'accès au droit (sur inscription : cdad-haut-rhin@justice.fr). + d'infos : cdad-haut-rhin.justice.fr.

ATELIERS NUMÉRIQUES ORANGE

Orange et la Ville de Colmar s'associent pour un partenariat en faveur de l'inclusion numérique des seniors colmariens de plus de 60 ans.

Quatre ateliers sont prévus le 22 mai 2025 au Pôle média-culture (PMC)

- Débuter avec son smartphone de 9h30 à 10h30
- Découvrir les réseaux sociaux de 10h30 à 11h30
- Sécuriser ses données de 14h à 15h
- Éviter les arnaques de 15h à 16h

Inscriptions auprès du CCAS par mail : social@colmar.fr ou par téléphone au 03 89 20 68 21

TRIER SES DÉCHETS, MÊME DANS LA RUE

Une expérimentation destinée à encourager le tri des déchets d'emballages dans l'espace public est en cours à Colmar. Pour satisfaire cette évolution réglementaire, des corbeilles d'un nouveau genre ont été installées dans quatre secteurs de la ville : autour de la gare, autour du lycée Bartholdi, dans le jardin Méquillet et dans le parc Saint-François-Xavier. Ces dispositifs de tri remplacent les corbeilles classiques où le tri des déchets n'est pas proposé. Dorénavant, le tri des emballages est possible au niveau des entrées des parcs Méquillet, Saint-François-Xavier et le square Adolphe Hirn. Chaque point de tri comprend un bac pour le verre, un pour les emballages et papiers et un dernier

pour les autres déchets. Par ailleurs, 22 corbeilles bi-flux ont été placées autour de la gare, place des Six Montagnes Noires et aux abords du lycée Bartholdi. Aux entrées de la gare, 4 bornes solaires permettront le compactage des déchets. Ces nouveaux dispositifs ont pour objectif de responsabiliser les usagers et de mieux valoriser ces déchets, tout en garantissant une propreté des espaces publics. En effet, à Colmar, près de 44 % des déchets jetés dans les corbeilles sont des emballages (plastiques ou papiers) et 25 % des emballages en verre.

Ces corbeilles accueillent les déchets produits à l'extérieur, hors de chez soi. À l'inverse, les emballages, les papiers et les verres produits dans le cadre domestique doivent être déposés en point d'apport volontaire.



EN BREF

Conférences Conseil des Sages

Le Conseil des Sages de la Ville de Colmar organise deux conférences à destination des Colmariens :

« **Les bienfaits de la marche** » animée par Dr Jaeger, Président du Club vosgien de Colmar
Y aller : le 25 avril à 15h à l'auditorium du Pôle média-culture
« **Le Droit local alsacien-mosellan** » animée par Monsieur Woehrling, Président de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan

Y aller : le 28 mai à 15h à l'auditorium du Pôle média-culture
Un moment d'échanges est prévu à la fin des conférences.
Entrée libre.

Batucada au Centre socioculturel de Colmar

La batucada c'est quoi? Il s'agit d'un ensemble de percussions brésiliennes traditionnelles qui jouent les rythmes de la samba.
Ce projet est ouvert à tous, de 16 à 99 ans. Que vous soyez débutant ou musicien confirmé, venez découvrir cette pratique collective et vibrer au son des percussions !
+ d'infos : Centre socioculturel de Colmar, centre.sociocultel@colmar.fr, 03 89 30 49 09

Erratum

Dans Le Point Colmarien #297, il fallait lire :
2017 : Directrice de la Maîtrise depuis sa fondation, Arlette Steyer prend sa retraite cette année-là, tout comme Jean-George Schiélé, coordinateur pédagogique.

Stationnement : bienvenue à l'application Prestopark

PrestoPark, Payez avec votre mobile et stationnez tranquille ! PrestoPark est la nouvelle application de stationnement à Colmar. Un moyen de paiement innovant pour le stationnement sur voirie. Plus besoin de monnaie, ni de ticket, vous payez votre stationnement directement sur votre smartphone.

Réunion de quartier

La prochaine réunion de quartier se tiendra le jeudi 24 avril 2025 à 18h30 au cercle Saint-Joseph de Colmar (29 rue Saint-Joseph) et concernera les habitants du quartier Saint-Jospeh/ Mittelharth.

Permanences du Maire

- Jeudis 22 mai, 12, 19 et 26 juin, 10 juillet 2025 - Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs). Accueil de 7h30 à 8h20.
- Jeudi 5 juin 2025 à 8h30 - Mairie annexe - Quartier ouest, 5 a rue de Zurich. Accueil dès 8h.
- Jeudi 3 juillet 2025 à 8h30 - Cercle Saint-Joseph, 29 rue Saint-Joseph. Accueil dès 8h.

À noter : pour faciliter la préparation à l'entretien, vous êtes invités à remplir un formulaire en ligne sur colmar.fr au minimum 48h avant la date de la permanence à laquelle vous souhaitez vous rendre.

DES IDÉES POUR SORTIR

NUIT DES MUSÉES : UN RENDEZ-VOUS ATTENDU

Pour la 21^e édition de la **Nuit des musées**, les musées de Colmar ouvrent gratuitement leurs portes. Redécouvrez les richesses des musées de notre cité. Ne manquez pas les animations prévues pour l'occasion. Un livret-jeux réalisé par des élèves du lycée Camille-Sée sera également à votre disposition.

Y aller : le samedi 17 mai. Musée du jouet et Musée Bartholdi: ouverture de 18h30 à 23h, Musée Unterlinden: ouverture de 19h à 22h, parcours muséal des Dominicains: ouverture jusqu'à 22h. Musée des usines municipales: ouverture de 18h à 22h.
+ d'infos : colmar.fr - Entrée libre



FESTIVAL D'AILLEURS D'ICI

L'association D'Ailleurs d'Ici organise et anime le désormais traditionnel Festival de rue, en mobilisant plus de 60 associations multiculturelles.

L'objectif : favoriser le bien-vivre ensemble, en mettant en exergue les valeurs de fraternité, d'échange, de partage et de lutte contre les discriminations. Au programme : des spectacles de rue, des concerts et de nombreux ateliers.

Y aller : les 3 et 4 mai dès 12h - place Rapp et dans les allées du Champ-de-Mars à Colmar. Entrée libre

6^E ÉDITION DE LA CHASSE AU TRÉSOR

Les étudiants de l'UHA Business School, en partenariat avec le Rotary Club de Colmar, vous invitent à la 6^e édition de leur Chasse au trésor. Cette année, **plongez dans l'ambiance du Moyen Âge** et soutenez l'inclusion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Y aller : le samedi 10 mai 2025, à partir de 13h30 place Rapp – Accès libre

JOURNÉE DÉCOUVERTE DE LA RÉÉDUCATION ET DE L'AUTONOMIE

Les Hôpitaux civils de Colmar vous proposent **une Journée découverte de la rééducation et de l'autonomie** : l'occasion de découvrir les technologies et les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap vers plus d'autonomie.

Y aller : rendez-vous au plateau technique de rééducation, mardi 13 mai 2025, de 13h à 16h, aux Hôpitaux civils de Colmar - Entrée libre

FÊTE DU CENTRE SOCIOCULTUREL DE COLMAR

La fête du Centre socioculturel est un **moment fort de rencontres et de partage**. Sur le thème « **Faites la planète** », les animations sensibiliseront les habitants au développement durable, à la transition écologique et au respect de l'environnement. Au programme : espace dédié au vélo, animations musicales avec DJ Carvi, petite restauration, performances et spectacles.

Y aller : samedi 17 mai, parking du Centre Europe - Entrée libre

VENEZ VOUS ÉMERVEILLER À L'AÉROPORT DE COLMAR

L'aéroport de Colmar ouvre ses portes. Venez découvrir les aéronefs de la plateforme et faites un baptême de l'air dans l'appareil de votre choix ! Avion de tourisme, hélicoptère, ULM, avion de la 2^{de} guerre mondiale, vous n'aurez que l'embarras du choix

Y aller : les 17 et 18 mai de 10h à 18h
Entrée libre

OUVERTURE DES COMMERCES

LE 29 MAI

Le jeudi de l'Ascension, **profitez d'une journée de shopping** au cœur de Colmar ! De nombreuses boutiques du centre-ville ouvriront leurs portes, l'occasion idéale de flâner et de découvrir les nouvelles tendances.

+ d'infos : vitrines-colmar.com

FÊTE DE LA NATURE : LES RICHESSES DE NOTRE BIODIVERSITÉ

La Fête de la nature est de retour au Neuland ! L'occasion de s'amuser à découvrir la nature en famille ou entre amis. Cette année encore, l'objectif est de **sensibiliser le public à la richesse et à la fragilité de notre environnement**, en proposant des activités ludiques et éducatives pour tous les âges.

Y aller : le samedi 24 mai, à l'Observatoire de la nature, forêt du Neuland - Entrée libre



FOIRE ÉCO BIO D'ALSACE

La Foire éco bio de Colmar est un **événement dédié à l'écologie et au développement durable**. Elle rassemble plus de 400 exposants de divers secteurs : agriculture biologique, produits naturels, énergies renouvelables, habitat écologique, artisanat, associations, etc. C'est également un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes autour des alternatives écologiques.

Y aller : du 29 mai au 1^{er} juin – Parc des expositions

+ d'infos et billetterie : foireecobioalsace.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

La Ville de Colmar organise son premier Village de l'archéologie ! Venez explorer les secrets de l'archéologie autour de la Collégiale Saint-Martin avec des animations, ateliers et visites, en partenariat avec l'Inrap et Archéologie Alsace.

Y aller : les 14 et 15 juin, place de la Cathédrale - Accès libre

JOURNÉE PORTES OUVERTES

à la station de dépollution des eaux usées Illéa.

Cette journée est l'occasion pour les habitants du territoire et les curieux de tous les âges de découvrir le parcours des eaux usées et les procédés de traitement mis en œuvre par la station avant le rejet des eaux épurées dans le milieu naturel de la plaine d'Alsace.

Au programme : visites guidées, ateliers ludiques et animations.

Y aller : samedi 14 juin de 9h à 15h - Entrée libre



VOUS AVEZ « RENDEZ-VOUS AUX JARDINS »

Les Rendez-vous aux jardins événement à la fois festif et culturel organisé en France et en Europe, sont l'occasion de **découvrir et de célébrer le patrimoine**.

La Ville de Colmar proposera des animations et conférences en juin. Le thème 2025 est « Jardins de pierres, Pierres de jardins », l'occasion de s'interroger sur le minéral dans l'art des jardins mais aussi sur la place de la nature dans nos environnements urbains.

Y aller : les 7 et 8 juin dans différents lieux de Colmar - Accès libre

+ d'infos : à venir sur colmar.fr

MOT DU GROUPE MAJORITAIRE

Chères Colmariennes, Chers Colmariens,

Notre belle ville s'est parée de ses habits de printemps, et je vous invite à profiter des nombreux parcs et espaces publics végétalisés en cette saison. Depuis 2020, la Municipalité apporte une grande attention au verdissement de tous les quartiers de Colmar.

Nous avons également avancé dans l'apaisement du centre-ville, tout en proposant des tarifs très abordables dans trois parkings à proximité de l'hypercentre : autant de facteurs d'attractivité pour nos 900 commerces colmariens, dont 70% sont indépendants.

Cette transformation de la ville, nous l'avons accompagnée de mesures fortes pensées pour les habitants, à l'image de la réglementation adoptée en 2022 pour limiter les meublés de tourisme à Colmar. Cette mesure vient d'être confortée par une décision du Tribunal administratif, qui entérine la légalité des refus d'autorisation de changement d'usage opposés par la Ville aux investisseurs qui ne se conformeraient pas aux règles que nous avons fixées pour favoriser la mise sur le marché de locations classiques.

Notre politique volontariste de réaménagement des espaces publics et d'accompagnement des projets de réhabilitation d'immeubles vacants porte aussi ses fruits : j'en veux pour preuve le coup d'envoi du chantier de rénovation de l'îlot Morel, une dent creuse de 2 800m² à l'abandon depuis plus de 70 ans, qui accueillera dans deux ans 39 appartements à proximité immédiate de la place de la Cathédrale ! Une belle manière de répondre au besoin en logement des Colmariens en valorisant notre patrimoine, et sans artificialiser de nouvelles surfaces.

Pour finir, la bonne gestion des finances de la Ville permet d'envisager sereinement la poursuite des investissements visant à préserver, améliorer et verdir votre cadre de vie, et à développer encore plus notre offre de services publics de qualité. Et ceci sans augmentation des taux de fiscalité locale : Colmar se distingue ainsi comme l'une des deux seules grandes Villes du Grand Est à ne pas avoir augmenté le taux local de la taxe foncière depuis 2020.

Je vous souhaite un très beau printemps à Colmar !

Odile Uhlich-Mallet, Première Adjointe au Maire.

GROUPE VIVRE À COLMAR

2025 sera le dernier exercice budgétaire de la mandature actuelle.

Plusieurs dossiers ont avancé avec ou grâce à nos interventions, contributions et sollicitations. Nous poursuivons notre implication constructive tout en pointant le fait que, dans de nombreux domaines, nous ne pouvons nous contenter de ce qui est réalisé face aux exigences sociales et urgences écologiques et climatiques.

Nos enfants subissent encore les fortes chaleurs, tant dans les salles de classes que dans les cours d'école, la surface imperméabilisée empêchant l'infiltration naturelle des eaux de pluie reste trop importante, les moyens humains internes ne suffisent pas pour répondre aux projets, la manne économique liée au tourisme masque ses effets

indésirables pour nos concitoyens, le virage vers une plus grande autoproduction énergétique est tout juste amorcé...tant de sujets que nous poussons depuis 5 ans. Le PLU n'est plus adapté pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux, la révision est enfin actée, mais il reste beaucoup de travail jusqu'à sa finalisation.

Certains quartiers manquent de lieux qui favorisent les liens sociaux, qu'attend-on ?

La jeunesse reste en manque de propositions culturelles qui lui sont destinées, que fait-on ?

Nous pousserons fort pour que des projets répondent à toutes ces attentes.

Frédéric Hilbert, pour le groupe Vivre à Colmar.



VÉLO TOUR



COLMAR

22 JUIN 2025

BILLETTERIE SUR [VELOTOUR.FR](https://velotour.fr)

